

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum

Herausgeber: Forum Helveticum

Band: 7 (1997)

Artikel: Exposé de clôture

Autor: Tschoumy, Jacques-André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-832998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPOSÉ DE CLÔTURE

Jacques-André Tschooumy

1. Le thème

A l'invitation du Forum Helveticum et de l'Office fédéral de la culture, près de cent personnes se sont réunies à Fribourg, les 27 et 28 juin 1996, issues du monde de l'éducation tout au long de la vie, des politiques linguistiques, de la culture, des associations de jeunesse, de la communication et de l'emploi.

Les journées avaient fonction d'articulation. L'objectif poursuivi était de regrouper diverses propositions concrètes en un ensemble de mesures pratiques, opérationnelles, efficaces, qui soient de nature à assurer un suivi à l'article sur les langues 116 de la Constitution fédérale, voté par peuple et cantons le 10 mars 1996. Quelle(s) action(s) collective(s) convient-il d'impulser dans les divers rayons d'action représentés à Fribourg? Qu'attendre des dispositions constitutionnelles et légales? Quels espoirs convient-il de placer dans un projet national de compréhension et d'échanges? Peut-on convenir d'une politique commune en ce domaine? Si oui, quels en seront les destinataires privilégiés? En regard de la loi à élaborer, quelle position convient-il de prendre, en termes cantonaux et fédéraux?

Tout ceci sur une triple toile de fond, celle du choix du pluralisme en tant que choix politique suisse confirmé depuis 1948, celle des thèses de la Commission de compréhension des Chambres fédérales, qu'il convient d'analyser, d'exploiter, de configurer, de dépasser au besoin. La troisième toile de fond est le rôle prépondérant qu'il convient de donner aux sociétés civiles. Les tyrannies et les oligarchies sont des casseroles à couvercle hermétiquement fermé. La cuisson est plus rapide, mais le couvercle, tôt ou tard, vous explose au visage. Les démocraties sont des cocottes-minute sachant réguler. Les tyrannies et les oligarchies domptent leur cheval, qui se cabre. Les démocraties font un pas de deux négocié. Les tyrannies et les oligarchies rouent sur pneus lisses et sur autoroutes mouillées; l'accident est au prochain carrefour. Les démocraties rouent sur pneus adhésifs, elles offrent la super-adhérence sociale qui évite la culbute sociale. La société civile est cocotte-minute, pas de deux et pneu adhésif, trois constituants nécessaires aux sociétés civiques et démocratiques.

L'objet du Séminaire de Fribourg s'inscrit sur cette triple toile de fond pluraliste, actualisée et civile.

Il convient enfin de rappeler les acquis du 10 mars 1996. En acceptant les termes proposés par l'article 116 de la Constitution fédérale, peuple et cantons ont approuvé les trois options suivantes:

Le pluralisme suisse est confirmé. Par les temps qui courent en Europe, cette option n'est pas banale.

Les minorités ont droit à un soutien supplémentaire dû aux minorités. Ce «juste droit» entraîne que la redevance Radio-TV ne soit que de 42% en Suisse alémanique (et non 65%), et qu'elle soit de 33% en Suisse romande (et non 18%), de 24% en Suisse italienne (et non 10%), et de 1,2 % en territoire romanche (et non 0,8%); cela a été bel et bien confirmé dans son principe.

La Confédération est invitée à mener une politique dynamique de compréhension et d'échanges entre les communautés linguistiques.

Mais il convient tout aussi bien de rappeler que l'article 116 présenté le 10 mars 1996 était vidé de deux composantes majeures de l'organisation des sociétés post-modernes, soit des principes de territorialité, qui aurait déplu aux romanches, et de liberté/identité, qui aurait déplu aux Fribourgeois. Le compromis helvétique a conduit à l'autocensure de l'un et de l'autre de ces deux principes. C'est sa faiblesse. C'est sa réalité politique, aussi. L'article 116 de la Constitution fédérale demande aux cantons d'en traiter, n'arrête ni l'un ni l'autre de ces deux principes, conduit donc un débat qui se conclut par exclusion réciproque. La Confédération se transforme en multinationale d'espaces monolingues. L'article manque de vigueur pour demain, dans la mesure où il n'articule pas les deux principes territorialité/identité. Mais il ne manque pas de contenu pour aujourd'hui. D'où l'intérêt de ce Séminaire fribourgeois.

Comment vivre ensemble?, telle peut être la seule question qui se pose aujourd'hui. En contribuant à faire vivre une société plus juste et plus solidaire, propose le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) en tant que préambule de la Confédération. C'est là la proposition des jeunes, en Suisse. Elle mérite d'être inscrite dans toutes les mémoires. En jetant des ponts, nous disent les organisateurs de ce colloque, des ponts entre les diverses régions linguistiques de Suisse. Cela est à faire, c'est évident. Et tous les groupes de travail se sont employés à donner corps à ces divers ponts, en termes d'éducation/formation, de politique de jeunesse, de communication et d'économie. Mais ce projet-là est-il suffisant? Car il a le défaut de construire des ponts sur une Suisse qui resterait formée d'espaces homogènes et statiques. Ou mieux : d'espaces que l'on croit encore homogènes et statiques. Or, la réalité est tout autre. L'homogène et le statique n'existent plus nulle part, ni à Samedan, ni à Airolo, ni à Meyrin, ni à Obwald.

Chacune de nos communautés linguistiques est traversée de dynamiques internes et de courants multiples dont la caractéristique est la diversité. En ces termes, notre proposition est de répondre à la question *comment vivre ensemble?* par cette autre question: *Comment gérer notre diversité?* Gérer notre diversité deviendrait ainsi notre éthique du *vivre ensemble*,

et ceci, désormais, non plus sur des espaces que l'on croirait homogènes et statiques, mais, au contraire, sur des espaces qui s'avèrent réellement, et tous, hétérogènes, dynamiques, à l'interne et à l'externe.

Punts? Ponti? Ponts? Brücken? – Entre communautés linguistiques, c'est sûr. Mais – et ce sera notre proposition de base –, surtout entre les dynamiques internes et les courants, souvent antagonistes qui traversent chacun de nos cantons suisses. Les uns se prosternent devant la pensée unique, les autres en font le procès; d'autres cherchent à impulser des procédures nouvelles; d'autres, plus pragmatiques, des produits réels; d'autres, enfin, subordonnent l'action à un véritable projet politique.

Punts? Ponti? Ponts? Brücken? – Oui, mais entre les mentalités, entre les diverses dynamiques sociales qui traversent nos sociétés. Ce sera là le fil rouge de notre exposé de clôture.

Car la situation est préoccupante.

Devant la pensée unique

2. Prosternation «Suissidaire»

Et si la Suisse n'existant plus? La formule s'entend. Il y a peu, elle aurait été tabou, le discours se serait censuré. Aujourd'hui, la formule est dite, l'idée est évoquée. Ce mouvement est très significatif d'un courant montant de prosternation, à nos yeux «suissidaire», car reposant sur des bases étrangères à tous nos fondements helvétiques, la pensée unique. La situation est préoccupante.

Pensée unique en éducation et en formation. Les politiques linguistiques sont confiées à quatre régions de Suisse, et la Conférence intercantonale suisse des chefs de Départements se contente de «Recommandations», comme si l'enjeu n'était plus national. Un grand banquier estime qu'une seule langue, bien maîtrisée, est seule utile pour signer un contrat. Un cinquième des francophones parlent allemand couramment, un tiers de germanophones parlent français.

Pensée unique en politique de jeunesse. La mobilité? Les jeunes disaient oui à Shangaï, mais non à Yverdon, et non à Mettlen. Les échanges? Oui, mais à choix libre des établissements et des élèves. Surtout, pas d'obligation! C'est donc que les mentalités estiment que l'échange n'est pas processus fondamental. *Pas encore fondamental*, ajouterons-nous.

Pensée unique en politique culturelle, aussi. L'anglais, d'abord, ont dit ici plusieurs voix de l'entreprise (publique ou privée). *Je ne crois pas au plurilinguisme*, a ajouté l'un d'entre eux. L'anglais est peu à peu considéré culture commune, et même culture unique. Il y a blocage culturel.

Pensée unique en communication: l'ATS emploie presqu'autant de journalistes francophones que de journalistes germanophones. *Trop cher!*, a-t-on entendu. La suissitude est en difficulté! Deux cultures s'affrontent, l'une commerciale, liée au marché, et en guerre commerciale contre Schawinski; l'autre, de service public, visant à faire de Suisse 4 une chaîne rassembleuse autour du sport, de notre culture, de nos localismes. Il y a segmentation de l'espace public alémanique et romand, par libéralisme montant. Quelques journaux ont introduit des rubriques bilingues dans leurs éditions. Les rubriques ne durent pas, les correspondants francophones quittent rapidement leur poste. Et l'entreprise de presse est entreprise privée, qui affirme sa liberté. *Rien ne l'astreint à suivre les Recommandations de la Commission de compréhension des Chambres fédérales de l'après-6 décembre 1992*, a-t-il été dit, ici. Même la Fondation Oertli, qui cherche à favoriser les échanges dans les médias, songe à abandonner cette fonction. *Le 95% de la publicité vient de Zurich*, dit-on à Fribourg. *Le lien fédéral est menacé*, dit un Conseiller d'Etat vaudois; *le tissu fédéral se délie*, dit un Conseiller aux Etats neuchâtelois. *Les vrais patriotes, c'est vous!*, affirme un autre Conseiller d'Etat, genevois, accusant la Suisse alémanique de provoquer la dislocation, l'unité se faisant dans l'ouverture, selon lui. Le film de «Temps présent» projeté en séance de travail a été dur, mais explicite de ce courant montant¹. La Suisse éclate, elle s'organise autour de deux pôles (culture-économie). La succession de quatre fractures (votes sur l'Europe jusqu'au vote sur la Lex Friedrich) a consommé puissamment cette partition.

Pensée unique en économie: la logique économique peut-elle – doit-elle – être citoyenne et ainsi participer à l'effort collectif? Un partenariat peut-il s'envisager entre pouvoirs publics et pouvoirs privés? L'idée se fait d'une entreprise plus *citoyenne*. Mais les signes sont bien négatifs : les marges bénéficiaires sont trop étroites, le marché prime, la mondialisation impose un regard haut et la dérégulation un souci prioritaire. L'ATS perd ainsi des millions en francs pour raison culturelle. Même l'UBS se prononce déjà «You-Bee-Es!» Et combien d'entrepreneurs ont-ils répondu à l'invitation d'aujourd'hui, en dehors des conférenciers? – Aucun. La politique de la chaise vide est une réponse. Le développement culturel d'une région n'est (encore) pas l'affaire des entreprises.

L'équilibre se rompt, en éducation et en formation, en politique de la jeunesse, en politique culturelle, en communication et en économie. Le jeu de la solidarité confédérale n'est plus joué. Tout cela était tu. Tout cela se dit et s'entend aujourd'hui. *Et si la Suisse n'existe plus?* Car, en fin de compte, pourquoi vivrions-nous toujours bien ensemble?

1 Pourquoi irait-on faire le fumier des autres? à propos des Casques Bleus.

Nous ne sommes pas des aborigènes parce que nous votons non!

Sans les Welches, la Suisse serait plus propre.

Qu'ils aillent ailleurs, s'ils ne sont pas contents.

Au Jura, on ne sait pas travailler. (Blocher)

La situation est préoccupante. Elle est «suissidaire». Le moment est venu de réagir et de jeter les premiers ponts entre la *prosternation* suissidaire et le *procès* de cette pensée unique.

Pensée unique?

3. Procès

Commence le procès de la pensée unique.

En termes éducatifs, les méthodes s'ouvrent au contact direct, et montant est le nombre d'échanges et de partenariats entre divers établissements scolaires du pays; *la langue n'est pas qu'un véhicule, c'est une culture*, dit-on aujourd'hui; les écoles s'ouvrent à l'entreprise, par projets d'établissement en partenariat conduits par un directeur-manager; même le suisse allemand entre à l'école, de façon passive.

Et si l'on mettait l'accent sur les ressemblances? *Ils sont un peu différents de nous*, se contentent de dire les humoristes Cuche et Barbezat dans le film TV.

En matière culturelle, les forces centrifuges de dislocation s'imposent toujours les premières et voilà pourquoi certains revendiquent l'anglais pour tous. Or, ce n'est pas l'anglais qui pose problème, c'est l'anglais seul. Trois langues, la sienne, celle du voisin et une langue de grande diffusion internationale, tel est le projet, suisse, et européen, marquant la fin du «tout-à-l'anglais». Il convient de faire le procès de l'espace unique. Genève et Zurich sont-ils si semblables, lorsqu'un Bernois s'estime *réfléchi* et assimile le Zurichois à un Allemand? La nuance s'impose. Elle s'impose dans cette guerre de cultures, comme elle s'était imposée aux Suisses en conflit entre leurs centres et leurs périphéries, puis entre catholiques et protestants. Il convient de faire le procès de la pensée unique et de trouver des solutions (re)médiatrices.

Ce combat sera d'autant plus facile que l'Europe s'affiche désormais pluraliste, pluriculturelle et plurilinguistique et que la Suisse, 20e sur 50, n'est plus un petit pays, ni par sa population, ni par son territoire, ni par son PNB.

Mobilisons-nous!, a dit ici un ancien Conseiller aux Etats, fribourgeois, qui exprimait un appel à la convenance (*Anstandspostulat*) aux médias suisses, estimant inacceptable qu'une émission d'Arena, à la DRS, sur le litige Kloten-Cointrin, se déroule en Suisse allemand, marginalise la compréhension possible des Romands et accentue ainsi la segmentation de l'espace public de la *communication*.

Un magistrat genevois revendiquait un pouvoir de décision économique de proximité, ainsi qu'il le disait. Sinon, c'est la cassure. Ce n'est pas l'affaire des entreprises? Mais alors, pourquoi sont-ils si nombreux, partenaires patronaux et syndicaux réunis, aux Chambres fédérales? Pour disjoncter la Suisse?

Le procès s'instruit peu à peu. Il mérite d'être conduit avec sagesse, mais fermeté devant les clivages trop rapides qui saisissent les consciences. En un premier temps, les participants de Fribourg ont choisi que soient initiées des procédures, des processus. Ce sera l'affaire de la société civile d'abord.

Vers la pensée croisée?

4. Recherche de procédures

L'accord a été trouvé sur ce point: aucune recette ne suffira, c'est une procédure qui est à mettre en marche, c'est un processus qui doit être impulsé. *Cette logique procédurale est le noyau dur des deux journées de Fribourg, et, à ce titre, c'est aux sociétés civiles de prendre l'initiative.* C'est assurément l'idée-force des journées de juin. Encore faut-il donner corps à cette idée procédurale. En voici quelques développements.

En termes éducatifs, la Suisse n'est pas seule. Toute l'Europe fait face au même type de problème. Comment préparer les enfants à vivre ensemble en Europe? L'ouverture, ainsi qu'il a été dit, nous renvoie à notre «unité fédérale suisse». Le projet suisse et le projet européen se recoupent. Comprendre trois langues à 15 ans est l'objectif explicite, aujourd'hui. Voilà pourquoi, en Suisse, a été créé un Observatoire du plurilinguisme, et, en Europe, un Conseil européen des langues, à visée impulsive et politique, un Observatoire du plurilinguisme européen, à visée scientifique et universitaire, et un Centre européen des langues vivantes, à Graz (Autriche). Les synergies sont à soigner entre cette double dynamique, suisse et européenne. *Le développement ou la création d'un Centre du plurilinguisme suisse est un axe.*

En termes de politique de jeunesse, le Séminaire a pu enregistrer la généralisation, à large échelle, des échanges de jeunes. Les échanges spontanés augmentent en nombre, les réponses aux échanges proposés augmentent, et les séjours s'intègrent peu à peu aux programmes, et ceci à tous les niveaux. Le développement est réjouissant, car il construit non des savoirs, mais des attitudes, greffées sur des images et des représentations sur lesquelles il convient d'agir. A ce titre, diverses initiatives s'annoncent tout particulièrement riches et prometteuses, dont, en particulier, les Sessions fédérales des jeunes, la simulation, à Genève, des Nations-Unies (SUN), sous l'égide de l'UNESCO, ou, encore, les Euro-Ateliers, sous l'égide du Centre Européen de la Culture.

L'espace de l'extrascolaire est à promouvoir tout particulièrement, telle est une autre conclusion du Séminaire. L'Association DynamiCHa préconise précisément l'ouverture interculturelle recherchée, en privilégiant la maîtrise passive des langues. C'est assurément là une des voies les plus prometteuses des politiques de jeunesse.

Mais, le processus d'apprentissage soulève trois difficultés majeures, qui méritent d'être traitées. Le processus passe du continu au discontinu, du champ homogène au champ hétérogène, d'un espace scolaire clos à un espace ouvert, «de frontière». Cette migration change tout l'appareil et *la conception de l'apprentissage en Suisse*. De plus, les échanges n'ont souvent pas de *statut*, n'obtiennent pas la *reconnaissance* nécessaire. Et, enfin, les échanges sont et restent facultatifs. *A quand la reconnaissance souhaitée pour un échange généralisé à large échelle dans un univers d'apprentissage discontinu, hétérogène et ouvert?*

C'est là la triple évolution à impulser.

En termes culturels, la Confédération est invitée à jouer le rôle qui est le sien, soit de confirmer l'article 116 de la Constitution en lois, d'impulser une politique de compréhension et d'échanges scolaires et non scolaires, de promouvoir, avec les cantons, un *vivre ensemble helvétique*, sans laisser aux cantons le seul soin d'assurer cette tâche. La Confédération, en ce domaine, n'est pas une multinationale. Les minorités, à l'interne des cantons, sont de son ressort. *Promouvoir une politique culturelle volontariste, avec les cantons, est bien la tâche et le devoir de la Confédération*. Le discours frileux du cantonalisme n'est plus adapté aux enjeux. Le moment est venu de répondre à l'initiative Leni Robert de 1992 d'offrir *des mesures d'accompagnement à l'apprentissage bilingue*. A l'époque, on avait argué qu'il fallait attendre l'article 116 de la Constitution fédérale. C'est fait maintenant.

En termes de communication, la situation interroge. S'il est un domaine où l'esprit de la Commission, dite de compréhension, a bien été suivi, c'est celui de la communication, et plus précisément en audiovisuel. SUISSE 4 a été créée, ARTE a développé ses projets bilingues. Mais le bilan reste nuancé. Certes, ont été introduites des émissions plurilingues, mais l'audience est restée faible. ARENA et TABLE OUVERTE ont bien été traduites en simultané. L'audience resta faible. La situation est préoccupante. Pourtant notre conviction se renforce que les difficultés rencontrées soient conjoncturelles, liées à la migration d'un modèle culturel unique (mono) à un modèle culturel pluraliste (pluri). La transition n'est pas simple et les freins internes se multiplient. *Voilà pourquoi il convient de persévérer, et même d'intensifier, tous les efforts de la presse de communication vers l'identification des thèmes nationaux communs, vers une meilleure attribution de toutes les fréquences sur l'ensemble du territoire, vers une formation pluraliste des journalistes, vers l'engagement de la Suisse sur les grandes chaînes pluralistes (ARTE), vers une traduction simultanée intensifiée, vers un accroissement des émissions multilingues.*

En termes de partenariat de l'économie, les journées ont enregistré une évolution très intéressante des mentalités. Lors de la première journée, prédominait le discours unique, articulé sur l'étroitesse des marges bénéficiaires, et sur la logique unique du profit. L'entreprise doit-elle être citoyenne? – La réponse était négative, le premier jour. Elle s'envisage différemment, le second jour. On s'est mis à parler de culture d'entreprise, la tête dans le marché mondial, le cœur dans l'entreprise, et ses racines dans le pays, dans la région, dans la société civile. Et certains se sont même mis à parler du partenariat culturel de l'économie comme de facteur de succès, comme si se trouvaient aussitôt porteuses de progrès commercial des valeurs d'identité, de confiance, d'authenticité, d'improvisation, d'autonomie. C'est là sans aucun doute une évolution majeure des deux journées de Fribourg. Les entrepreneurs présents – publics ou privés – certes peu nombreux, ont admis que l'entreprise soit partenaire de l'énorme effort collectif de la nation sur des enjeux qui ne seraient pas marchands uniquement, par l'organisation de formations internes (de langues, par exemple) à l'entreprise, ou par l'organisation systématisée de stages pratiques à l'extérieur (Bobst, Lausanne, par exemple: 4 semaines). *L'effort est collectif; le partenariat doit s'inventer; l'entreprise devient citoyenne; cette évolution est centrale; elle mérite d'être étudiée, et affirmée entre pouvoirs publics et privés.* Le profit passerait-il par le partenariat citoyen et culturel?

Vers la pensée croisée?

5. Recherches de produits

La recherche de procédures doit se concrétiser en actes, en actions, en produits. Or, la Suisse est un champ d'expérience singulièrement favorable, on l'oublie trop souvent, et qui, sous impulsion, pourrait se révéler un laboratoire particulièrement favorable du pluralisme. En voici quelques directions.

Sont à créer, ou à soutenir, en Suisse, et dans le cadre *de l'éducation et de la formation*, un Centre du plurilinguisme, un Observatoire et un Conseil du plurilinguisme linguistique. Cette politique éducative se doublera d'une politique volontariste de partenariats explicites sur les objectifs linguistiques des différentes langues à acquérir tout au long de la vie, avec rendez-vous nationaux et européens à 6, 9, 12, 15, et 18 ans, soit tous les trois ans. Une 10e année scolaire dans une région linguistique autre sera généralisée. La Confédération intensifiera son rôle de soutien par des mesures d'accompagnement et d'impulsion à la recherche, à la création d'instruments didactiques, à la création de banques de données (Internet, par exemple), ainsi que le font les USA et le Canada; par l'appui aux recherches spécifiques orientées sur la maîtrise des compétences orales et écrites passives, ainsi que le suggère le CSAJ; par une grande politique d'appui aux échanges de personnes et de messages (par EDUTEX, TE-

LECOM, etc...); et surtout par la détermination d'une structure-cadre commune à l'Europe, à la Suisse et à l'ensemble de ses cantons, des grandes fonctions des langues en termes économiques, culturels et communicationnels. Le temps est venu de changer de culture, de renoncer au perfectionnisme, de ne plus pénaliser les «mobiles» et, au contraire, de les valoriser au sein même de l'emploi; d'acquérir l'appui de tous les corps constitués pour une véritable reconnaissance de l'échange en tant que processus d'apprentissage; de lui offrir les conditions requises pour son avènement, soit *du temps, des gens et de l'argent*, une structure d'organisation opérationnelle, un accompagnement pédagogique, un système d'évaluation de son impact et de ses modalités, une formation de ses acteurs.

En termes de *politique de la jeunesse*, a été suggérée la création d'une Ile de la Jeunesse à l'Exposition nationale suisse, en 2001, île de rencontre en trois langues, au moins, île de création qui resterait après 2001, comme symbole, comme souvenir, comme lieu d'échanges intercommunautaires suisses. Les festivals sont une culture jeune à reconnaître (Nyon, Leysin, Gurten, etc...), de même que les lieux de réflexion et de mises en commun, tels que Taizé, en France, pour les Eglises.

Une plate-forme d'action *culturelle* s'impose également, autre qu'une commission s'occupant de langues seulement, soit une plate-forme de mise en commun et de catalyse de diverses actions de jumelage de groupes et de personnes avant, pendant et après l'Exposition nationale.

En termes de *communication*, les organes de presse seront invités – mais écouteront-ils? – à jouer leur rôle dans le processus social de création de dynamiques nouvelles. *C'est le secteur majeur*, a dit un organisateur. Il est vrai que les médias peuvent rester inertes, transcrire un fait superficiellement, mais aussi donner du sens, par l'analyse, la profondeur, la traduction, le débat. A quand le Forum Internet?

Enfin, des mécanismes incitatifs sont à imaginer en faveur des *entreprises* petites et moyennes surtout, qui s'affirment partenaires de ce projet de société pluraliste. Un intervenant a proposé le dégrèvement fiscal de ces entreprises.

Vers la pensée croisée?

6. Projet politique

Les formules ont été nombreuses au Séminaire qui ont conduit à relier les logiques intérieures suisses aux logiques intérieures de la construction européenne.

L'international construit le national.

Plus on est opposé à la Suisse ouverte, plus on est opposé à la réforme de ses institutions.

Il nous faut désenclaver pour nous retrouver Suisses.

Il faut réinventer l'Europe.

Il faut réinventer la Suisse.

Pour notre part, nous ajouterions :

Il faut réinventer la Suisse dans une Europe à inventer.

Une éthique du vivre ensemble s'impose, par nécessité, et non par morale. Il y a nécessité politique non de tolérer, mais de valoriser le pluralisme, en sortant de la logique MONO au profit de la logique INTER, soit en quittant le champ de la pensée unique au profit d'une pensée croisée, et au profit d'une action croisée, en termes d'espaces, de langues, de minorités, d'identités et de citoyennetés².

Le temps est venu d'espaces partagés, suisses et européens.

Le temps est venu de langues plurielles, suisses et européennes.

Le temps est venu de minorités reconnues, suisses et européennes.

Le temps est venu d'identités articulées, suisses et européennes.

Le temps est venu de citoyennetés croisées, suisses et européennes.

Ces cinq mouvements sont la nouvelle modernité qu'il convient de promouvoir, en changeant de logique sociale, en concourant surtout à impulser les nouvelles dynamiques croisées qui permettront, en simultané, de réinventer la Suisse et l'Europe. Gérer la diversité est la seule question qui se pose. C'est le choc démocratique d'un Etat appelé à renaître, d'une Europe appelée à se construire. Le paradigme est nouveau. Un projet politique nouveau doit s'inventer en termes de jeunesse, d'éducation tout au long de la vie, de culture, de communication et de partenariat économique. Les travaux de Fribourg ne peuvent être considérés comme aboutis. *Un Comité du suivi doit être mis sur pied, qui concrétise (les actions esquissées), qui échange (les messages) et qui relie (les divers acteurs).*

Il faut réinventer la Suisse. Le moment est favorable. Le Séminaire de Fribourg 1996 sur la compréhension et l'échange est un temps de perception collective de cette nécessité.

2 Tschoumy, J.-A., – Parler européen demain?/avec la collaboration de Gérard Merkt et Jean-François de Pietro – Neuchâtel : IRDP, 1994.

MARIAGE ENTRE UN SUISSE ALÉMAND ET UNE ROMANDE

POUR NOTRE
VOYAGE DE NOCE
NOUS PARTONS DE
ZÜRICH KÖTEN!

NON!
DE GÖNTREIN!

